



CHARTRE DU BENEVOLAT

Au Centre SocioCultuel intercommunal Mireille Moyon

Être bénévole au Centre SocioCultuel :

C'est s'engager en dehors de son cadre de travail, pour s'investir en apportant son temps, son expérience et ses compétences sans en tirer quelque profit que ce soit.

Rappel des 4 missions spécifiques des centres sociaux :

- Être un équipement de proximité à vocation sociale globale
- Être un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle
- Être un lieu d'animation de la vie sociale
- Être un support d'interventions concertées et novatrices

C'est accepter ses statuts, ses valeurs, ses objectifs sans considération de confessions, nationalités, ethnies, et convictions politiques et syndicales.

Valeurs du Centre SocioCultuel : Dignité, Solidarité, Démocratie

Chaque bénévole apporte et contribue à hauteur de sa disponibilité et de ses moyens, que ce soit :

Au soutien d'une activité

A un groupe de travail

A une commission

Au C.A.

Animateurs, administrateurs, et bénévoles ont des temps d'échanges dans un esprit de compréhension mutuelle.

Pour que l'association existe, pour qu'elle vive, il est indispensable que ses membres se sentent appartenir au projet.

Naturellement, une telle implication des bénévoles s'accompagne, les salariés du CSC aident les bénévoles à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe, demeurent à leur écoute, favorisent la convivialité et veillent à ne pas s'imposer.

C'est respecter le principe de la confidentialité dans l'exercice de sa fonction de bénévole.

C'est proposer aux bénévoles des actions de formations.

Leur garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées sous réserve de la mise à jour de l'adhésion.